



A retenir

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVSECCENCE DOREE

1^{er} traitement obligatoire du 03 au 13 juin

OÏDIUM

Période de forte sensibilité de la vigne. Augmentation des symptômes sur grappes

TORDEUSES DE LA GRAPPE : EUDEMIS

Le vol de 2^{ème} génération est en cours. Les 1^{ères} pontes sont visibles



**Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021
relatif à la protection des abeilles et des autres insectes
pollinisateurs et à la préservation des services de
pollinisation lors de l'utilisation des produits
phytopharmaceutiques**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Pour en savoir plus :

- [Arrêté du 20 novembre 2021 abeilles et autres pollinisateurs](#)
- [Liste des cultures non attractives](#)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

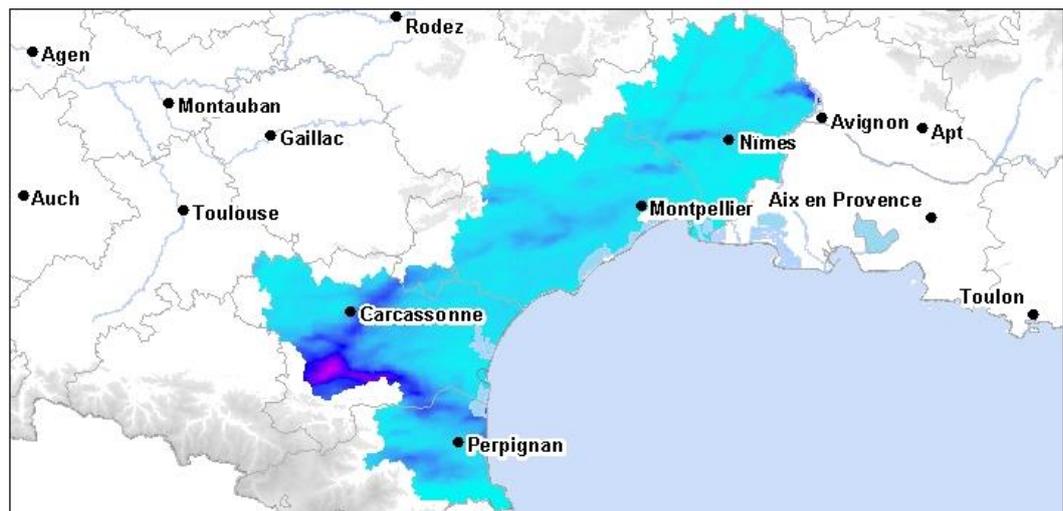
Action du plan Ecophyto
pilotée par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 30/05/2022 au 06/06/2022 - échelle du min au max (0 à 63 mm)

Source IFV

		30-mai	31-mai	1-juin	2-juin	3-juin	4-juin	5-juin	6-juin
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	0	17
	CAZILHAC	0,1	0	0	0	0	0	0	21
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	0	0,8
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0,2	0	25,5
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0	0	0,6
GARD	AIGUES-MORTES	0,4	0	0	0	0	0	0	0,6
	BARJAC	0	0	0	0	0	0	0	0
	CARDET	0,2	0	0	0	0	0	0	2
	CHUSCLAN	0,3	0	0	0	0	0	0	1
	SAINT-GILLES	0,2	0	0	0	0	0	0	0,3
	VILLEVIEILLE	1,7	0,2	0	0	0	0,2	0	3
HERAULT	MARSEILLAN	0,4	0	0	0	0	0,6	0	0,9
	OLONZAC	1,5	0	0,1	0	0	0	0,3	3,5
	POUZOLLES	1,5	0	0	0	0,1	0	0	11
	PUISSERGUIER	1,2	0	0	0	0	0	0	3
	SAINT-JEAN-DE-FOS	1,3	0	0,2	0	0	0	0	3,5
	VALFLAUNES	8,1	0	0	0	0	0,2	0	0,5
PO	ESTAGEL	0	0,3	0	0	0	0	0	0,1
	LAROCHE-DES-ALBERES	0	1,5	0	0	0	1,8	0	0,5
	LLUPIA	0,4	0	0	0	0	2,9	0	0
	PIA	0,1	0	0	0	0	0,9	0	0
	RODES	0	0,3	0	0	0	0	0	0



4220606:
mini=0.0mm - maxi=63.4mm

Valeur
Elevée : 70
Faible : 0



STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **fin floraison** » (stade 25 ou BBCH 67-69) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77)

Les stades majoritairement observés sont « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71), à « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75)



Stade « **baies à taille de grains de plomb** »
(stade 29 ou BBCH 73)

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• **Éléments de biologie**

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.



Symptômes sur cépage blanc



Symptômes sur cépage rouge

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

× **Aude, Gard**

Des larves sont observées dans le vignoble à des niveaux variables pour le moment.

× **Hérault**

Des larves (L1 à L4) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées. Dans certaines parcelles de fortes populations sont notées.

Les 1^{ers} symptômes de flavescence dorée sont observés sur Chardonnay dans le Biterrois dans une parcelle à historique.

× **Pyrénées-Orientales**

Les cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont toujours présentes dans le vignoble départemental. Les stades observés vont de L1 à L3. Les 1^{ers} symptômes sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 03 au 13 juin pour l'ensemble des départements.**

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

La pression augmente progressivement et plus particulièrement sur les cépages sensibles (Carignan...). Sur ces cépages, des symptômes sur grappes sont visibles.

- × **Gard**

Des symptômes sur baies commencent à être observés sur tous les cépages, mais sont essentiellement localisés sur cépages sensibles. La fréquence des organes touchés reste faible.

- × **Hérault**

De nouveaux repiquages sur feuilles et/ou grappes sont observés, essentiellement dans des parcelles à drapeaux et sur parcelles sensibles (cépage Chardonnay, historique...).

Cette semaine, les symptômes continuent de progresser sur grappes, notamment dans les parcelles où la maladie était déjà présente (34 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance). Dans le cas général, les intensités d'attaque restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes sur feuilles sont toujours présents avec une fréquence et une intensité qui augmentent selon les parcelles

On observe très facilement des symptômes sur grappes au vignoble. La fréquence peut être importante, sur certains cépages (surtout Carignan, Grenaches et Muscat à petits grains...).

Evaluation du risque : le risque est en augmentation cette semaine, même s'il est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages. Nous sommes dans la période de forte sensibilité.

Surveiller les symptômes dans toutes les situations.



Symptômes d'oidium sur grappe

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis (*Lobesia botrana*)**

- × **Aude**

Le niveau des glomérules est relativement élevé avec parfois des fréquences au-delà de 80 %. On dénombre aussi leur présence dans les parcelles confusées à un niveau moindre.

On note le début du vol dans le secteur Est du département (Narbonnais-Littoral)

- × **Gard**

Le vol de la 2^{ème} génération démarre sur l'ensemble du département.

Les dépôts de ponte ont commencé en fin de semaine dernière. Ce début de semaine est marqué par des observations de pontes engendrant des dépassements de seuil sur les secteurs de la Vallée du Rhône Nord et Sud. Les secteurs habituellement non sensibles peuvent être également concernés.

- × **Hérault**

De nombreux glomérules et des larves de stade L5 sont encore visibles cette semaine dans les secteurs les plus tardifs.

Les 1^{ères} captures de papillons de 2^{ème} génération sont notées en zones précoces. Les toutes 1^{ères} pontes sont observées en zones précoces (Le Pouget, St Jean de Fos et Valergues).



Eudémis : ponte fraîche

× **Pyrénées-Orientales**

Le vol de la 2^{ème} génération a débuté dans les secteurs de la Plaine et du Cru Banyuls.

Les 1^{ères} pontes sont observées sur les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech et du Cru Banyuls.

• **LOB (modélisation arrêtée au 5 juin)**

		Début du vol de 2 ^{ème} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 2 ^{ème} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 2 ^{ème} génération (5 % des larves L1) à partir du
Aude	Alaigne	13-juin	18-juin	
	Carcassonne	05-juin	09-juin	16-juin
	Leucate	06-juin	10-juin	17-juin
	Lezignan	02-juin	06-juin	14-juin
	Narbonne	04-juin	08-juin	15-juin
Gard	Bagnols sur Cèze	30-mai	04-juin	11-juin
	Bourdic	02-juin	07-juin	14-juin
	Cardet	02-juin	06-juin	14-juin
	Générac	01-juin	06-juin	13-juin
	Sommières	30-mai	03-juin	11-juin
	Tavel	02-juin	06-juin	14-juin
	Vauvert	31-mai	05-juin	13-juin
Hérault	Olonzac	31-mai	04-juin	12-juin
	Laurens	04-juin	08-juin	16-juin
	Prades sur Vernazobres	02-juin	06-juin	15-juin
	Béziers	01-juin	05-juin	13-juin
	Villemagne	10-juin	14-juin	21-juin
	Marseillan	31-mai	04-juin	13-juin
	Pouzolles	01-juin	05-juin	13-juin
	Plaissan	29-mai	03-juin	10-juin
	Saint Jean de Fos	29-mai	02-juin	09-juin
	St Christol	30-mai	04-juin	11-juin
	Frontignan	02-juin	07-juin	14-juin
	Valflaunès	03-juin	07-juin	16-juin
Pyrénées Orientales	Laroque des Albères	26-mai	30-mai	06-juin
	Perpignan	24-mai	28-mai	05-juin
	Saint Paul de Fenouillet	10-juin	14-juin	20-juin

Évaluation du risque : surveillez le vol des papillons et les dépôts des pontes

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabès gnidiela*)

- × **Aude**

Les captures de papillons s'intensifient dans les Corbières, les Hautes-Corbières et les Corbières centrales. Démarrage du vol dans le secteur du Minervois (Rieux-Minervois). Les captures continuent faiblement sur le secteur Littoral-Narbonnais.

- × **Gard**

Les captures continuent mais sont devenues faibles en ce début de semaine. Quelques rares larves commencent à être observées dans les grappes.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges posés dans le Montpelliérais. Les effectifs sont faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les papillons sont visibles dans les pièges du réseau. Les prises peuvent être importantes surtout dans le secteur du Littoral.

Evaluation du risque : le risque est en augmentation avec l'observation des 1^{ères} larves

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

- × **Gard**

Le ravageur est toujours observé localement dans différents secteurs du département. La fréquence des larves reste faible.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les dégâts parfois très importants sont bien visibles dans de nombreuses parcelles. Les chrysalides sont visibles ainsi que les papillons.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

- × **Hérault**

De rares larves de 1^{ère} génération sont encore observées dans les saumurages.

Le vol de 2^{ème} génération débute.

- **Ephestia unicolorella**

- × **Gard, Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges de la Vallée du Rhône Sud (30) et du Minervois (34).

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Absence d'évolution cette semaine, stagnation générale de la maladie pour l'ensemble du département hormis quelques situations très particulières.

- × **Gard**

Aucune nouvelle extériorisation de symptôme n'a été observée en ce début de semaine. Les symptômes de mildiou sur feuilles observés la semaine dernière sont actuellement fructifères. La fréquence des symptômes reste globalement faible.

- × **Hérault**

Quelques nouveaux symptômes sur feuilles et/ou grappes (rot gris) sont observés dans le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible. Les symptômes varient généralement d'une tache à quelques taches tout au plus par parcelle.

Des taches de mildiou mosaïque sont notées dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

× **Pyrénées-Orientales**

De nouveaux symptômes sur feuilles et grappes sont visibles sur tout le vignoble départemental avec une fréquence et une intensité faible à moyenne mais qui ont progressé.

Les orages annoncés pourront provoquer des repiquages sur jeunes feuilles là où les foyers sont présents.

• **Données de la modélisation** (voir en Annexe pour les caractéristiques des modèles)

× **Potentiel système** (modélisation arrêtée au 6 juin)

J = 7 juin	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le Risque modélisé est faible à très faible sur toute la région. Seuls quelques secteurs dans les Pyrénées-Orientales affichent un risque localement fort à très fort (Laroque-des-Albères, Prades-66).	Le Risque modélisé est stable à 7 jours. Il restera très faible sur toute la région exceptée sur quelques secteurs au sud des Pyrénées-Orientales (Prades-66, Palairac et Massac-11) où il reste fort.
Contaminations	De contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du : <ul style="list-style-type: none"> - 30 mai sur : Plaine Nord Tech, Cru Banyuls - 6 juin sur : Limouxin, Malepère 	De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du : <ul style="list-style-type: none"> - 7 juin sur : Cru Banyuls - 9 juin sur : Minervois, Hauts coteaux

Vert : rien à signaler

Bleu : démarrage ou nouvelles contaminations

× **Milstop (modélisation arrêtée au 5 juin)**

	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 23 au 30 mai 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 30 mai au 5 juin 2022 à partir du	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 30 mai au 5 juin 2022	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 30 mai au 5 juin 2022, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Alaigne	06-juin	-	-	13-juin	- 1,1	=
Carcassonne	06-juin	-	-	12-juin	- 1,8	=
Leucate	06-juin	-	-	12-juin	- 1,3	↗
Lézignan	06-juin	-	-	13-juin	- 2,0	=
Narbonne	06-juin	-	-	13-juin	- 1,4	=
Bagnols sur Cèze	06-juin	-	-	13-juin	- 3,9	=
Bourdic	06-juin	-	-	13-juin	- 2,5	↗
Cardet	06-juin	-	-	13-juin	- 2,1	↗
Générac	06-juin	-	-	13-juin	- 2,9	=
Sommières	06-juin	-	-	13-juin	- 2,1	↗
Tavel	06-juin	-	-	13-juin	- 2,4	=
Vauvert	-	-	-	13-juin	- 2,6	=
Olonzac	06-juin	-	-	12-juin	- 2,1	=
Laurens	06-juin	-	-	12-juin	- 2,0	=
Prades sur Vernazobres	06-juin	-	-	12-juin	- 1,6	=
Béziers	06-juin	-	-	12-juin	- 1,2	=
Villemagne	06-juin	-	-	12-juin	- 2,3	=
Marseillan	06-juin	-	-	12-juin	- 1,3	=
Pouzolles	06-juin	-	-	12-juin	- 1,8	↗
Plaissan	06-juin	-	-	13-juin	- 1,2	=
Saint Jean de Fos	06-juin	-	-	13-juin	- 1,2	=
St Christol	06-juin	-	-	13-juin	- 2,1	=
Frontignan	06-juin	-	-	13-juin	- 1,2	=
Valflaunès	06-juin	-	-	13-juin	- 1,6	=
Laroque des Albères	07-juin	-	-	12-juin	- 1,2	↗
Perpignan	06-juin	-	-	12-juin	- 2,1	=
Saint Paul de Fenouillet	06-juin	-	-	12-juin	- 1,6	↗

Evaluation du risque : La vigne est dans la période de forte sensibilité à la maladie.

Les conditions météorologiques enregistrées entre le 30 mai et le 5 juin engendrent des contaminations secondaires (repiquages) sur l'ensemble des stations de la région.

Les sorties de ces contaminations secondaires sont attendues à partir du 12 et 13 juin selon les départements.

Suite à la semaine écoulée, l'indice de risque Mildiou est globalement stable sauf dans les Pyrénées-Orientales et une partie des stations Gardoises où il est en augmentation.

Attention aux épisodes orageux très localisés et humidités matinales qui peuvent être sources de contaminations et de repiquages là où des symptômes sont présents.

Méthodes prophylactiques

- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol, **préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance.**

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Très peu de symptômes repérés cette semaine.

× Gard

Aucun nouveau symptôme n'est observé en ce début de semaine. La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible. Les symptômes observés ces dernières semaines sont essentiellement localisés dans les secteurs à historique black rot. Dans ces secteurs, certaines parcelles peuvent présenter des symptômes plus fréquents.

× Hérault

Les taches observées les semaines précédentes restent visibles sur l'ensemble des unités agroclimatiques. Peu de nouveaux symptômes observés cette semaine.

La fréquence des parcelles touchées reste stable.

× Pyrénées-Orientales

La fréquence des symptômes sur feuilles reste relativement bas et stable. Ces symptômes sont visibles dans les secteurs des Albères du Vallespir et des Aspres Premiers Coteaux notamment, mais aussi Littoral, Plaine, Bas Conflent et Haute Vallée de l'Agly.

Evaluation du risque : A cette période, les grappes restent réceptives à la maladie.

Surveillez les symptômes et leur évolution dans toutes les situations.

Méthodes prophylactiques : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

MALADIE DU BOIS

× Vignoble régional

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble.

Evaluation du risque : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

× Vignoble régional

Des larves de cicadelles sont visibles au vignoble. Les populations sont en augmentation. Les 1^{ers} symptômes sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est en augmentation

RAVAGEURS SECONDAIRES

- **Malcosome du Portugal et *Lachnaia paradoxa***

- × **Pyrénées-Orientales**

Des adultes sont toujours observés dans quelques parcelles du vignoble départemental.

Évaluation du risque : Il reste faible



Lachnaia paradoxa

Malcosome du Portugal

- **Altise**

- × **Gard**

Observées ponctuellement dans le vignoble.

Évaluation du risque : Il est nul

ACCIDENT PHYSIOLOGIQUE

- **Coulure**

- × **Aude, Gard et Pyrénées-Orientales**

Ce phénomène a été relevé principalement sur les cépages sensibles comme le grenache et le merlot. Certaines parcelles de carignan ont été aussi impactées mais à un degré moindre.

- × **Hérault**

Une coulure importante et du millerandage sont observés dans certaines parcelles notamment celles qui présentaient une importante sortie d'inflorescences et/ou des glomérules de 1^{ère} génération.

ACCIDENT CLIMATIQUE

- **Grêle**

- × **Gard**

Un évènement orageux sur le secteur de Lirac, Saint-Laurent-des-arbres, Roquemaure a engendré une pluie avec présence de grêlons. Des impacts sont observés sur feuilles sans engendrer de dégâts significatifs sur baies.

- × **Pyrénées-Orientales**

Un épisode orageux de grêle a touché le lundi 06 juin le secteur des Aspres Premiers Coteaux, notamment les communes de Passa et Fourques.

Les dégâts sont estimés entre 30 et 80 % pour les parcelles les plus touchées.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Dégâts de sel**

- × **Gard**

Les dégâts de sel commencent à être observés dans les parcelles non irriguées.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.